

## Le Mot de l'équipe municipale



Blason de la commune



La municipalité  
vous souhaite de

Joyeuses  
Fêtes



Riches en moments forts et partagés,  
Au sein d'un village  
Accueillant, dynamique, solidaire



*Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir  
et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns ...  
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer  
et d'oublier ce qu'il faut oublier.*

*(Jacques Brel - vœux de 1968)*



## Infos Mairie

### Ouverture mairie : changement à compter du 1 janvier 2023

Du lundi au jeudi de 14 à 17 heures

Vendredi de 9h à 12h

Tél : 05.65.99.40.31

Mairie.st-izaire@wanadoo.fr

[www.saint-izaire.fr](http://www.saint-izaire.fr)

[mairie.st-izaire@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-izaire@wanadoo.fr)

### ETAT-CIVIL :

Nous avons le regret de vous informer du décès :

De Georgette BOUZAT

De Noël CRASSOUS

De Suzy FABRE

### Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16 ème anniversaire.



### Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.  
Inscription Internet ou formulaire papier.

### TRAVAUX

Tous types de travaux sur les bâtiments ou maisons (toiture, fenêtre...) ou dans les différents cimetières, doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la mairie

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,  
Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,  
Salelles sous le porche de l'église

## Infos mairie suite



### **DIVAGATION DES CHIENS :**

Sur nos bulletins précédents, nous rappelions que les chiens doivent être tenus en laisse et aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas ! Les chiens errants dans le village, font leurs besoins un peu partout. Nous avons mis à la disposition des bornes d'hygiène canine dans différents endroits du village mais cela ne sert pas à grand-chose à ce jour.

**IL serait pour le moins souhaitable que les propriétaires de chien les utilisent par respect envers les autres usagers et la propreté des rues.**



### **NUNEROS D'URGENCE :**

Pompiers : le 112 ou le 18

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

### **SITE INTERNET :**

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. <https://www.saint-izaire.fr>

### **ACTIVITES dans le respect des consignes sanitaires :**

Gym : mardi de 15h à 16 h dans le jardin du château ou salle des fêtes (hiver)

Jeux : jeudi à 14h au local à côté de la salle des fêtes

Ping-pong : mardi à 18h à la salle des fêtes

Bibliothèque salle sous l'école : mardi de 16 h à 17h30

Loisir créatif : lundi de 14h à 17h à la bibliothèque

## Suite infos mairie



### TRANSPORT A LA DEMANDE

Le transport s'effectue depuis le lieu de résidence vers le point de destination choisi et/ou inversement, ouvert à tout le monde.

Transporteur : CAMBON , téléphone : 05.65.99.05.96 , l'usager réserve son trajet la veille du déplacement avant 12h.

Tarif : 2 € par personne aller/retour

6 points d'arrêt : Plateau ancienne gare - La Poste - La gare routière - le centre hospitalier - la zone du Bourguet - la maison des services à Vabres l'Abbaye. Renseignements à la mairie.

#### Jours et horaires de fonctionnement 2020 - 2023

**Lundi et mercredi** départ Saint-Izaire entre 14h et 14h30 avec un retour entre 16h30 et 17h

**Jeudi et samedi** départ Saint-Izaire entre 9h et 9h30 avec un retour 11h30 et 12h.

### Horaires déchetterie de Saint-Affrique :

#### Eté :

Du lundi au vendredi de 13h30 à  
18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

#### Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à  
18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à  
18heures



### Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au centre technique dit « Gare de Riols » un emplacement pour les déchets verts uniquement.

On ne doit pas mélanger la terre avec autre chose ou déchets verts, il faut trier avant d'apporter vos déchets sinon le dépôt sera fermé.

## Suite infos mairie

### « Maison de Services Au Public » - « Point info seniors »

#### ACGSA - Point info Seniors

Maison des Services au Public  
21 avenue du Pont-Vieux  
12400 VABRES L'ABBAYE  
**05 65 99 03 56 / 06 77 08 86 27**



Horaires d'ouverture au public :  
Lundi et mardi : 8h30 à 12h30  
Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h  
Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : [mds.vabres@orange.fr](mailto:mds.vabres@orange.fr)  
[pointinfoseniors.acgsa@gmail.com](mailto:pointinfoseniors.acgsa@gmail.com)  
<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>  
Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>  
Mail : [pointinfoseniors.acgsa@gmail.com](mailto:pointinfoseniors.acgsa@gmail.com)



### ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural



ADMR des Sept Vallons  
5 Place de la Mairie  
12550 Coupiac

Téléphone : 05.65.99.42.90

Service et soin aux seniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison, aide aux aidants...

## VIE MUNICIPALE

### FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Si vous êtes intéressés pour une formation de 2 heures sur les « gestes qui sauvent,» notamment l'utilisation du défibrillateur, en sachant que la commune en possède 3, contacter la mairie pour inscription au 05.65.99.40.31 ou 06.75.64.85.86 avant le 31 janvier 2023

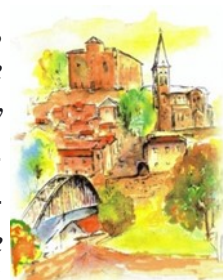
### A VOS PLUMES - A VOS PLUMES - A VOS PLUMES - A VOS PLUMES



Nous vous proposons de doter notre commune **d'une devise** qui accompagnera son blason. Pour cela, à vos plumes ou à votre traitement de texte pour produire une devise représentant au mieux notre commune.

Depuis le moyen âge et tout au long de l'histoire, beaucoup de communes ont adopté une devise qui exprime ses valeurs, son passé, son identité. Il peut s'agir d'une figure emblématique ou d'une sentence exprimant de façon symbolique la commune, ses habitants, son patrimoine, son passé historique...

Il existe une grande diversité de devises : beaucoup sont en latin, comme à Paris (« *Fluctuat nec mergitur* » *Agité par les flots, il ne sombre pas*) ou en langue régionale ou en Français (*Nul ne s'y frotte- Qui y vient y vit*). Certaines se limitent à un seul mot comme à Castres (*Debout*), d'autres associent des verbes (*Aider, servir*), tandis que d'autres encore retiennent une proposition (*Terre de valeurs, ville d'avenir*). Tout est possible pour exprimer ce qui traduit au mieux l'identité de la commune ...



#### **A vous maintenant de proposer une devise pour saint Izaire ...**

Envoyez vos propositions à la commune par courrier ou par mail d'ici **le dimanche 5 Février**. Les différentes propositions retenues par le conseil municipal seront ensuite présentées aux habitants qui arrêteront, au final, la devise de notre commune.

**A VOS PLUMES !**

## Suite infos mairie

### ZOOM SUR NOTRE PATRIMOINE LOCAL

*Dans la suite des journées du patrimoine, chaque bulletin présentera un élément de notre patrimoine local. Pour commencer cette série, nous vous présentons l'église de Salelles qui témoigne de la vie des villages à travers le temps.*

L'église de Salelles date du XV<sup>e</sup> siècle. Elle constituait une paroisse de plein exercice jusqu'en 1925 puis a été regroupée ensuite avec Faveyrolles et saint Izair. Depuis 2016, il n'y a plus de cérémonies religieuses régulières dans cette église qui sert encore toutefois à rythmer la vie du village.

Dédiée à Sainte Marie Madeleine, cette église abritait une relique de la sainte dénommée par l'église « apôtre des apôtres ». Cette relique (un doigt) était censée guérir les douleurs dentaires ; hélas, elle a disparu au cours du temps. Pour autant, l'église de Salelles renferme encore des richesses patrimoniales (fonds baptismaux, autel, retables ...) qui sont autant de témoins du temps passé. Elle est également associée à la croix qui orne l'entrée du village, dédiée elle aussi à Marie Madeleine.

Il est possible de visiter cette église en contactant Yolande à l'ancien presbytère, situé près de l'église. Merci à Yolande qui nous a conté l'histoire de ce bel édifice.



## VIE MUNICIPALE

### A PROPOS DU CONSEIL MUNICIPAL :

*Pour mémoire, le conseil municipal est ouvert au public ; le compte rendu détaillé de chaque conseil est disponible en mairie et sur le site de la commune.*

#### LE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2022

Ce conseil a abordé divers sujets avec différentes délibérations : modifications budgétaires, partage de la taxe d'aménagement avec la communauté de communes, mise en place de nouvelles règles budgétaires et comptables (M57) anticipations des évolutions à venir, désignation des délégués au syndicat des eaux du Lévézou (Christophe Rayssac et Gérard Ramondenc), confirmation de la création de l'emploi d'ATSEM pour l'école.

**La vente du fonds de commerce de l'auberge de la Valette** a fait l'objet d'échanges nourris. Le conseil avait précédemment indiqué son souhait unanime de se porter acquéreur du fonds de commerce afin de garantir la poursuite des activités de l'auberge (avec sa licence 4), outil performant d'animation et d'attractivité du centre bourg. Pour autant, suite aux différentes démarches que nous avons engagées tant vis-à-vis du parc naturel régional, de la CCI, d'Aveyron ingénierie, de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, que de l'association des maires, nous avons reçu des avis juridiques nous alertant sur le risque de contentieux à notre encontre pour « concurrence déloyale » dès lors que des acheteurs s'étaient manifestés ; une collectivité n'ayant pas vocation à engager des « activités commerciales » avec de l'argent public.

Le conseil s'est poursuivi sur **le projet de rénovation du pont**. Monsieur le Maire a informé le conseil de la venue du président du conseil départemental pour une réunion publique sur la rénovation du pont. Cette venue répond à l'invitation de la commune qui avait entendu la demande d'une partie de nos concitoyens. A l'issue de ces échanges, il est acté que la municipalité, est favorable à la création d'une seule voie de circulation et aux « feux intelligents » de régulation pour des raisons de responsabilité et pour permettre la circulation de tous les usagers en pleine sécurité.



## Suite de la vie locale

Le conseil a ensuite délibéré sur la **participation communale à l'extension du réseau d'eau potable**. De nombreuses demandes sont adressées à la mairie pour assurer l'accès au réseau d'eau potable. La commune, sensible à ces demandes qui vont dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des habitants, a décidé de participer, à la hauteur de ses moyens budgétaires, aux travaux d'accès à l'eau pour les habitations habitées régulièrement. Le conseil municipal a décidé d'accorder une aide plafonnée à 50% du montant hors taxe des travaux, avec une aide maximale fixée à 2.500 € sur présentation de factures. Un bilan sera fait après un an de fonctionnement afin de voir le coût que cela représente. Le conseil s'est conclu sur des informations diverses partagées.

## LES PERMANENCES DANS LES VILLAGES



Courant novembre et début décembre, ont eu lieu les permanences municipales à Faveyrolles, à Salelles et au bourg de Saint-Izaire qui ont rassemblé au total plus d'une quarantaine d'habitants. Ces échanges directs ont permis d'aborder des questions propres aux villages concernés (traversée des villages – aménagement de places et de parkings - propreté des rues et divagation des animaux domestiques - dépôt sauvage de détritux et d'épaves sur la voie publique - création d'une association pour animer Faveyrolles...), ainsi que des questions relatives à l'ensemble de la commune (la rénovation du pont – la vente de l'auberge – l'aménagement des berges du Dourdou et de la salle des fêtes ...).

Nous sommes revenus sur **la vente du fonds de commerce de l'auberge** et sur la nécessité de conserver la licence au sein du village. A l'issue de ces échanges, nous avons saisi la préfecture afin d'obtenir un avis expert tant sur l'achat du fonds de commerce que sur le maintien de la licence 4 au sein de notre village, quelles que soient les modalités de gestion de l'auberge.

## Suite de la permanence des villages

En réponse, la préfecture ne s'engage pas sur le risque de contentieux, question qui ne relève pas de son domaine de compétence. En revanche, elle nous confirme la possibilité pour la commune de faire valoir notre droit de préemption s'il s'agit de la dernière licence exploitée dans la commune. Elle nous rappelle que l'exploitation d'une licence est liée au lieu dans lequel elle se trouve. Si elle était déplacée, fut-ce à quelques centaines de mètres, il s'agirait d'une mutation et d'un transfert, même à l'intérieur de la commune, ce qui nous permettrait de faire valoir notre droit de préemption.

La question des **chats errants**, en multiplication rapide et incontrôlée en centre bourg, a également fait l'objet de multiples plaintes des riverains qui subissent d'importants désagréments. Cette situation est la conséquence directe d'un comportement inapproprié de riverains qui nourrissent les chats errants sans pour autant faire procéder à leur stérilisation. Il faut savoir qu'un couple de chats peut donner jusqu'à 15 500 descendants en cinq ans. **Aimer les chats c'est se préoccuper de leur devenir et leur donner des conditions de vie décentes et sécurées, en harmonie avec le voisinage.** A la suite de ces multiples échanges avec les riverains, Le maire prendra prochainement un arrêté municipal responsabilisant chacun, des contacts seront pris avec les détenteurs / nourrisseurs de chats errants, une campagne de stérilisation sera engagée et des procédures pénales seront diligentées si besoin, afin de faire cesser le trouble et améliorer la situation sanitaire du centre bourg. Un projet de loi, en discussion actuellement, devrait renforcer l'arsenal juridique à disposition de la commune.

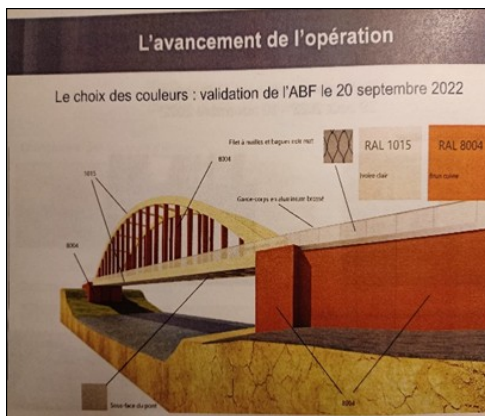
Comme nous nous y sommes engagés, de nouvelles permanences auront lieu au printemps.



## VIE LOCALE

### LE PONT : un chantier qui progresse...

Depuis maintenant plus de 8 mois, le chantier de rénovation du pont a été engagé et avance selon le calendrier prévu, sans difficulté technique particulière malgré l'importance des travaux réalisés. Début décembre, la commune a accueilli le président du conseil départemental pour une réunion de présentation du projet finalisé. Nous nous félicitons de cette réunion d'information qui a regroupé une cinquantaine de personnes, malgré un climat parfois tendu.



La réunion aura permis au conseil départemental, maître d'ouvrage et financeur, de présenter l'état définitif du projet, d'explicitier les contraintes et de répondre aux interrogations, de la population. Une réunion utile pour partager les enjeux du chantier qui doit garantir un pont parfaitement sûr, adapté à la diversification des modes de circulation, porteur de l'identité visuelle du village, comme il l'a été depuis 1932. Nous apprécions que cette rénovation, ô combien

nécessaire, ait enfin été engagée.

Attachée à l'intérêt général, la municipalité se félicite des ajustements apportés au projet initial, permettant la mise en sécurité des piétons par le maintien d'un trottoir extérieur.

Pour le reste, il est logique que le conseil départemental assume sa responsabilité de sécurité en régulant la circulation par des feux « intelligents » se déclenchant lors de l'arrivée d'un véhicule. Cette disposition garantit en outre la fluidité de la circulation et la sécurité de tous les usagers, sans entraver la circulation.



## Suite de la vie locale



La deuxième phase des travaux portera entre décembre 2022 et juillet 2023 sur l'enlèvement des peintures, la réparation des bétons et la démolition des trottoirs. Après une interruption en août 2023, elle se poursuivra par l'installation du trottoir amont (octobre 2023).. La circulation des véhicules sera assurée tout au long des travaux à l'exception d'une quinzaine de jours en 2023 pour les trottoirs et la chaussée.

La municipalité adresse une pensée solidaire aux riverains du pont qui subissent les nuisances des travaux et remercie l'équipe du conseil départemental, présente sur place, pour son écoute et son professionnalisme.

## Suite de la vie locale

### SAINT-IZAIRE : TERRITOIRE D'ETUDES POUR LES MASTERS DE L'UNIVERSITE PAUL-VALÉRY

Quatre fois dans l'année, d'octobre à février, une vingtaine d'étudiants en masters à l'Université Paul-Valéry de Montpellier arpentent notre commune pour un projet « hors les murs ». Initiée par le Parc naturel régional des Grands Causses, en partenariat avec la Communauté de communes du Saint Affricain, la démarche est lancée dans deux villages volontaires : Coupiac et Saint-Izaire.

Ce dispositif consiste à mobiliser et à immerger des étudiants en master de disciplines différentes (architecture, urbanisme, sociologie, géographie...), afin d'élaborer des projets sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs et de leurs bassins de vie. Pour les communes accueillantes, l'objectif est de bénéficier d'un regard extérieur sur les projets de territoire avec un diagnostic territorial et l'élaboration de propositions d'actions.

À Coupiac et Saint-Izaire, la vingtaine d'étudiants issus des masters Gestion des territoires et développement local, mention « Espace ruraux et développement local (ERDL) » et Géographie, Aménagement, Environnement et Développement », mention Projet d'aménagement et prospective territoriale (PROJET), vont mettre à profit leurs connaissances sur les enjeux d'attractivité et d'accompagnement du vieillissement des populations.

Ainsi, courant novembre et début décembre, les étudiants se sont rendus dans les villages pour analyser l'habitat, identifier les contraintes et écouter les habitants. Ils ont élaboré un diagnostic détaillé, maquette et document consultables en mairie ; ils reviendront début Février (vendredi 10 Février) après avoir travaillé sur une dizaine de sujets d'études qu'ils nous présenteront.



Maquette réalisée par les étudiants sur le village de Saint-Izaire

## Suite de la vie locale



### UN COMPOSTEUR .... POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DECHETS.

Un composteur est installé, depuis juin 2018, sur le parking, en face de La Vallette, bien à l'abri d'une bordure d'arbustes. Il remplace l'ancien composteur qui avait été vandalisé.

Celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de faire du compost peuvent y déposer leurs biodéchets (épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'œufs, restes de repas, pain, marc de café et filtres, fleurs fanées...). Ils allègeront ainsi leur sac noir et par la même occasion le coût du traitement des ordures par la commune. En effet, l'incinération des déchets revient cher : en 2018, la tonne d'ordure ménagère traitée à Millau était facturée à l'intercommunalité 115€ plus 17,60€ de transport.

De plus le compost ainsi créé est un engrais naturel, utilisé pour améliorer les sols, il évite l'usage coûteux d'engrais chimiques. L'usage des composteurs individuels ou collectifs, devrait devenir incontournable à très court terme... autant s'y mettre sans attendre !

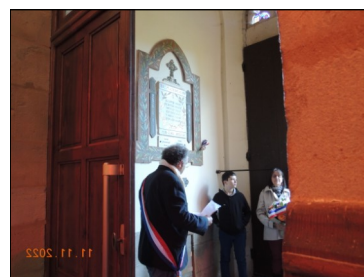
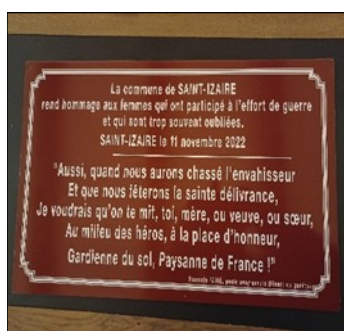
(Article de Françoise Guizzetti)

## Suite de la vie locale

### LES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE A SAINT-IZAIRE

En cette journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, un hommage à tous les morts pour la France a été animé à Salelles, Faveyrolles puis Saint-Izaire par le maire de la commune et ses trois adjoints.

Devant le monument aux morts de Saint-Izaire, des élèves de l'école accompagnés de la directrice Fanny Travassac, ont lu un émouvant poème d'une femme à son fils qui partait à la guerre et ont accroché la fresque que tous, de la maternelle au CM2, avaient réalisée. Arnould Leclercq, membre de l'ANAAGA (Association Nationale des Anciens et Anciennes Gendarmes Auxiliaires) a solennellement déposé la traditionnelle gerbe, tandis que, dans la continuité de l'année dernière, un hommage aux femmes était rendu sous la forme d'une plaque qui figurera au pied du monument. (Article de Françoise Guizzetti).



## Suite de la vie locale

### LES ÉTUDIANTS DU SUD AVEYRON ACCUEILLIS A SAINT IZAIRE



Début octobre, plus de 120 étudiants de première année du territoire (lycées de La Cazotte, de Jean Jaurès- de la MFR Valrance- du campus connecté...) ont passé une partie de la journée à Saint Izaire pour des activités sportives et culturelles.

Cette journée d'intégration était organisée par la communauté de communes du saint affricain dans le cadre de la semaine de l'étudiant. Au programme : après un buffet appétissant, des activités sportives, de stratégie et d'adresse, ainsi que des activités culturelles avec la visite commentée du château de Saint Izaire.



Une superbe journée qui a permis aux étudiants d'échanger, de coopérer, de partager des moments forts, ainsi que de découvrir le territoire. La journée s'est terminée par une remise de récompenses saluant l'engagement des jeunes. Une journée qui en appelle d'autres et qui atteste que le saint affricain est une terre d'accueil pour tous, qui offre de multiples voies de réussite et de formation !

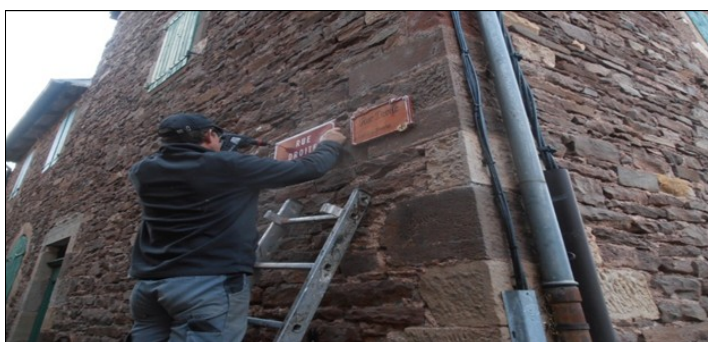
### L'ADRESSAGE

Les travaux d'installation des panneaux d'adresses et des numéros de maisons sont en cours pour finaliser l'adressage dans les meilleurs délais.



## Suite de la vie locale

A la demande de la poste et des services publics, il s'agit de normaliser les appellations de voies et d'adopter une numérotation qui prend en compte les distances entre chaque maison et le début de sa voie, afin de pouvoir identifier chaque maison sans risque d'erreur en cas d'urgence médicale ou de livraison. Joel a devant lui plus d'une centaine de poteaux à installer et des centaines de plaques et numéros à poser... Bon courage !



## NOTRE ECOLE

### UN TRIMESTRE RICHE EN ACTIVITES ET EN APPRENTISSAGES

La directrice Fanny Travassac nous a adressé le bilan du premier trimestre scolaire, présenté en partie au conseil d'école : une année bien engagée, avec des enseignements formateurs, des projets initiatiques et un climat de classe serein et studieux.

#### Sortie Pêche le 14 octobre.

L'association de pêche de Broquiès et la fédération de pêche de l'Aveyron ont proposé une après-midi de pêche aux élèves des écoles de Broquiès et de Saint-Izaire. Les élèves ont ainsi pu se familiariser avec les différentes espèces de poissons présentes dans le Tarn.

## Suite de notre école

### Sortie à la MISA de Saint Affrique, le 17 novembre

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel, les élèves se sont rendus à la médiathèque intercommunale de Saint-Affrique. Après une visite pour appréhender le fonctionnement et les différents lieux de la médiathèque, les élèves ont pu profiter des jeux de la ludothèque et de la lecture d'histoires.

### Sortie cinéma le 28 novembre

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel, les élèves se sont rendus au cinéma « le Moderne » de Saint Affrique le lundi 28 novembre. Les enfants de maternelle ont vu « Le temps qu'il fait », un programme de trois courts métrages de 35 min (L'ondée de David Coquard-Dassault, 2008, La Maison démontable de Buster Keaton, 1920, et Le Jardin de Marie Paccou, 2012), tandis que

Les enfants d'élémentaire ont visionné le film « Mon Voisin Totoro » de Hayao Miyazaki, 1988.

Deux autres projections sont prévues dans l'année scolaire. Une initiation au cinéma qui ouvre les esprits au septième art.

### Rencontre inter-écoles du jeudi 8 décembre

Les élèves des écoles de Saint Rome de Tarn, de Saint Victor, du Truel, de Broquiès et de Saint-Izaire se sont retrouvés à Saint Izaire toute la journée de jeudi 8 décembre. Le matin les élèves ont assisté à un spectacle de contes inuits par la compagnie « Sputnik » au château de Saint-Izaire. L'après-midi a été consacrée au sport avec différentes activités selon le niveau des élèves : les élèves de PS et MS ont fait des jeux autour de la course dans la salle des fêtes, les GS, CP et CE1 ont fait une course sur le stade et les CE2, CM1 et CM2 ont fait un cross sous l'école, quelques photos qui illustrent cette journée...



Regroupement des écoles  
dans la cour du château.

## Suite de notre école

Spectacle dans la salle du château



Course sur le stade



## Suite de notre école



### Cantine

Depuis quelques semaines les enfants ont gagné en autonomie lors de la restauration scolaire en utilisant des plateaux comme les grands... un enjeu d'équilibre qui n'empêche pas de passer un bon moment et de bien manger !



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

Cet automne aura vu diverses animations au sein de la commune : au menu, une « **randonnée resto** » organisée par les amis de Salelles en Octobre regroupant une quarantaine de courageux marcheurs, **le quine du comité des fêtes** en Novembre avec des participants ravis de partager un bon moment et une soirée « **soupe et potage** », avec des dégustations appréciées et des danses traditionnelles à Salelles.



La rando resto

Le quine du comité des fêtes



## Suite de la vie des associations



La soirée soupe

### **UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NEE :** **« LES GOS DE FAVEYROLLES »**

Une association a récemment vu le jour à Faveyrolles, nommée : Les « Gos » de Faveyrolles.

Cette association se destine à œuvrer pour l'entretien du village (nettoyage, embellissement, plantations florales...), mais également pour la promotion de l'histoire du village et la protection de son patrimoine (anciens remparts, calvaire et l'église Saint Pierre).

**Une première réunion d'information aura lieu prochainement à l'ancienne école de Faveyrolles (ancien préau),**

**LE DIMANCHE 8 JANVIER A 10 H 30.**

L'association vous exposera ses projets et une date sera définie pour la première assemblée générale.

Une petite collation sera offerte. Nous vous y attendrons nombreux.

## Suite de la vie des associations

### LES PROCHAINES ANIMATIONS :

**Pour cet hiver, voici des dates à réserver dès maintenant :**

Le 31 Décembre à partir de 19 h 30: réveillon du jour de l'an à la salle des fêtes (réservation indispensable auprès de Jacques 06.29.44.16.94 jusqu'au 28 décembre, dernier délai !

Le vendredi 27 janvier : tirage de la tombola de l'APE

Le dimanche 5 Février : Téléthon inter associatif à la salle des fêtes

Le vendredi 10 Février (sous réserve) accueil des étudiants du dispositif « hors les murs »

Le samedi 11 Février à 17H45 à la salle des fêtes : théâtre « un jacuzzi à la ferme » organisé par les Amis de Salelles

Le vendredi 17 Février : venez jouer avec le ludothécaire de la médiathèque à la salle des fêtes de Saint Izaire, à partir de 17H

Le samedi 04 Mars au soir : le bal du printemps du comité des fêtes à la salle des fêtes

Le samedi 18 mars au soir : la fête de la saint Patrick au château, organisée par les amis de Salelles, avec des danses traditionnelles (irlandaises) animées par le groupe « stock Fish » et des dégustations... (avec modération) ...

Le lundi 10 avril : randonnée gastronomique organisée par l'association « Chemin Faisant »





Le temps est venu de chasser les chagrins, les soucis et les douleurs pour laisser place à la joie, l'espoir, la bienveillance.

Que cette nouvelle année vous assure bonheur, prospérité et santé. Qu'elle vous permette d'exaucer vos vœux et de réaliser vos désirs, même les plus fous.

**Nous vous souhaitons  
UNE EXCELLENTE ANNEE 2023 !**

